

Comment se déroule un atelier concertatif ?

1. Introduction : rappel des principes régulant les échanges (reconstruire la force convocatrice des personnes, s'allier à l'ouverture, parler des absents comme s'ils étaient présents..., légende du « Sociogénogramme » *)
2. Tour de présentation des participants
3. Présentation de la situation par le ou les professionnels qui a sollicité l'atelier, en retraçant le parcours à partir des dernières activations (j'ai été contacté par ...)
4. Le « Sociogénogramme » * est initié par un animateur, il permet l'émergence de questions au fil du récit. L'ensemble des participants échangent sur le contexte, les ressources, les besoins, les pistes
5. Durant ces échanges, si possible une personne prend des notes pour réaliser le compte-rendu qui servira de base pour les retours aux membres de la famille
6. A la fin de la séance : prise en photo du « Sociogénogramme » * qui sera remis aux membres de la famille

Dans les jours qui suivent :

- S'il y a compte-rendu, il est relu et validé par l'ensemble des personnes présentes à l'atelier, avec une priorité aux membres de la famille s'ils étaient présents
- Le professionnel de proximité reprend contact avec les membres de la famille pour lui faire retour des échanges et pistes avec à l'appui le « Sociogénogramme » *

Comment mettre en place un atelier concertatif ?

Sur la base de l'agenda :

Mercredi 26 Novembre 2025 (9h-12h)

Vendredi 27 Février 2026 (13h30-16h30)

Lundi 01 Juin 2026 (9h-12h)

Les animateurs aident à la rédaction des courriers, identifient le lieu et facilitent l'envoi des invitations.

Informations auprès de s.feraud-ha-pham@itinova.org et deboutlaure42@gmail.com

Inscription auprès de : coordonneurnord@360loire.fr



AFCC - Association Française pour la "Clinique de Concertation"

Formation NDA-IdF n° 11 75 45071 75 Siret : 513 983 718 00026

<https://concertation.net>

Les Ateliers Concertatifs du 42

Ateliers de l'Analyse en Regards Croisés

• QU'EST-CE QUE C'EST ?

→ Ils proposent une méthodologie de travail en réseau permettant de :

- Schématiser et rendre visibles les ressources mobilisées par les membres de la famille et ce qui a déjà été tenté ou mis en place,
- Reconnaître à la famille sa capacité à activer un réseau par son parcours,
- Valoriser ce que chaque professionnel et intervenant apporte dans la situation.

Les Ateliers de l'analyse en regards croisés **sont un espace de partage** pour **CROISER LES REGARDS** à partir d'une **situation complexe** en lien avec la formation / action au **TRAVAIL THÉRAPEUTIQUE DE RÉSEAU**.

Pour quel type de situation ?

Les ateliers de l'Analyse en Regards Croisés sont des temps d'échanges dédiés aux situations complexes, en faveur d'inclusion sociale. Ils peuvent être mis en place par :

- Un aidant « soucieux de l'un des siens »
- Une personne directement concernée
- Un professionnel qui :
 - ✓ S'interroge sur la situation d'un enfant, d'un adulte
 - ✓ Ne sait plus comment avancer, se sent déconcerté par une situation familiale
 - ✓ A besoin d'un appui extérieur pour échanger avec d'autres professionnels



QU'EST-CE QUE CELA PEUT APPORTER ?

Les ateliers de l'analyse regards croisés utilisent une méthode innovante, basée sur l'outil du « **SOCIOGÉNOMGRAMME** » et ses principes régulateurs.

Il s'agit d'une représentation graphique des acteurs mis au travail par les membres d'une famille en détresses multiples (professionnels, associations et institutions de l'enseignement, de l'éducation, du lien et du travail social, de la santé, de la culture, de la sécurité, etc).

AVEC CETTE MÉTHODE, L'ATELIER VISE À :

- « **Déplier** » la situation, croiser les regards avec l'appui d'un tiers formé à l'analyse systémique et à la thérapie contextuelle,
- **Identifier, valoriser** ce qui est déjà à l'oeuvre,
- **Faire émerger des ressources** et faciliter la mise en place de pistes de travail au service des accompagnements déjà engagés et des relais potentiels vers des partenaires

Cinq "expressions concertatives" standard utilisées :

“Venez avec toutes les personnes dont vous jugez la présence utile”.

“Parlons comme si les membres de la famille, ou toute autre personne absente, étaient présents”.

“Que ne voulez-vous pas que l'on dise de vous, mais surtout que voulez-vous que l'on dise de vous ?”

“Vous, professionnels avertis, intrus potentiels, vous êtes de plein droit autorisé à participer aux « Cliniques de Concertation » * en cours : il suffit de vous annoncer et de respecter ce qui figure sur le calendrier.”

“Nous vous remercions de venir nous apprendre une partie de notre métier que nous connaissons mal, celle qui nous demande de travailler ensemble”.

LEMAIRE J.-M., DESPRET V. et VITTOINE E.

Clinique de Concertation et Système : à la recherche d'un cadre ouvert et rigoureux Génération, Paris, mars 2003, n°28, p.23-26

Quelle place pour les personnes en situation de détresses ?

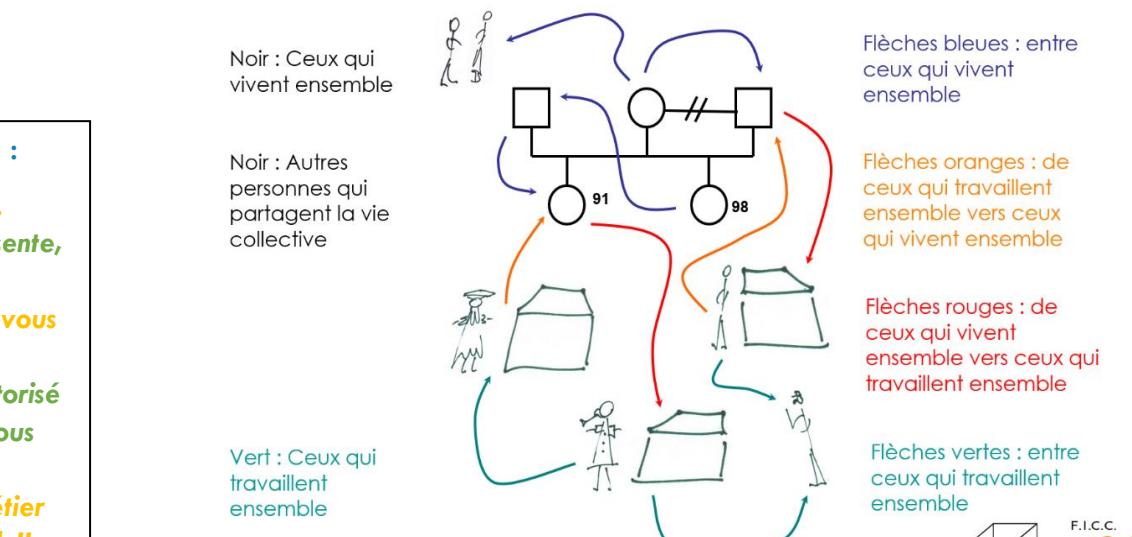
Les membres de la famille ont toute leur place dans ce temps d'échanges pour participer à la construction des feuilles de route d'accompagnements qui les concerne directement : ils peuvent être présents à la rencontre et dans ce cas la lettre d'invitation est rédigée avec les membres de la famille activatrice.

Si ce n'est pas le cas, ils sont informés de la tenue de cet atelier et leur avis est si possible recueilli.

A l'issue de l'atelier, la personne qui l'a sollicité revient vers les membres de la famille pour lui faire part des échanges avec, à l'appui, les traces écrites de l'atelier (« Sociogénogramme » *, Compte Rendu, ...).

Un de nos outils : le « Sociogénogramme »*

Issu du Travail Thérapeutique de Réseau un outil de coordination des systèmes pour des évaluations multidimensionnelles et des diagnostics différenciés.



* termes protégés à l'EUIPO
(n°009122326 et 009122318)

